Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 64 (1967)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR JUIN 1967

Le début de mai nous a enfin valu quelques belles journées, dont les régions basses ont pu profiter au maximum. Les colonies de qualité ont rempli leur hausse, et il a fallu doubler dans certains cas. Malheureusement, le temps est devenu instable et les ruchers de moyenne altitude ont été moins favorisés. Dans les régions de montagne par contre, les colonies souffrent encore de l'arrêt de ponte du mois d'avril et accusent, selon les renseignements que nous possédons, de 10 à 15 jours de retard sur une année normale. La floraison, retardée elle aussi, est à ses débuts dans ces régions et tout peut encore s'arranger pour nos collègues montagnards, auxquels nous souhaitons tout le succès qu'ils méritent.

L'essaimage a commencé en plaine. Nous espérons que vous aurez pris soin comme il se doit de ces beaux essaims de mai, prometteurs d'une récolte en juillet. Il faut surveiller la ponte dans les essaims primaires et, si le couvain est clairsemé ou peu abondant, ne pas hésiter à changer la reine.

Si ce n'est déjà fait, il faut extraire au plus vite le miel de colza ou pissenlit, avant qu'il ne se prenne dans les rayons. Ne le laisser en cuve que le temps nécessaire à sa maturation. Traiter ce miel avec soin, n'utiliser que du matériel en bon état et d'une propreté rigoureuse. Faire contrôler votre récolte et... tenir les prix !

Nous nous voyons hélas ! contraint d'aborder à nouveau la grave question de la loque. De divers côtés, on annonce la réapparition de l'insidieuse maladie. Nous l'avons découverte nous-même dans trois communes et sept ruchers au cours de nos inspections, cela tout dernièrement.

Avec beaucoup de collègues expérimentés, nous pensons trouver la cause de ce fléau dans les boîtes de miel étranger vides que de plus en plus, les consommateurs jettent sans les laver dans les dépôts qui enlaidissent et souillent les abords de nos agglomérations.

Dans les pays à grande production, Amérique latine notamment, les maladies contagieuses des abeilles ne sont combattues par aucune loi et, vu son prix de vente dérisoire, le miel de ces régions est consommé sur une grande échelle, surtout par les nombreux étrangers dont notre pays regorge. Espérons que la question de l'incinération collective des ordures, qui est à l'ordre du jour, ne tardera pas à apporter une solution adéquate à cette situation, qui constitue un grave danger pour le rucher suisse.

Pour nous résumer, nous vous recommandons à nouveau de ne pas relâcher votre vigilance : chaque rucher est menacé, et la contamination peut survenir au moment où l'on s'y attend le moins. Au moindre indice, au moindre doute, appel immédiat à votre inspecteur.

Juin est le moment de la transhumance, pour les apiculteurs de plaine qui veulent tenter la chance d'une récolte de miel de forêt (ou de fleurs pour la région des Alpes). Permettez-nous de vous rappeler quelques règles essentielles pour ce transfert :

1. Faire inspecter son rucher, sans attendre au dernier moment.

2. Vous assurer que la région où vous vous rendez n'est pas à ban pour cause de maladie.

3. Avoir son emplacement soigneusement préparé d'avance.

4. Si l'on monte pour la première fois, bien s'assurer, en choisissant son emplacement, que l'on ne va pas porter préjudice à un autre collègue, ceci d'autant plus, si ce collègue est de l'endroit et hiverne et développe ses colonies sur place. Presque chaque saison voit revenir des plaintes à ce propos : c'est une question de **conscience** et **d'intelligence.**

5. Avoir du matériel en ordre, permettant d'éviter tout accident sur la route. Bien encorder les ruches. S'assurer d'une aération suffisante. Voyager le soir ou de grand matin. Rouler prudemment, surtout sur les chemins de montagne. Au besoin améliorer l'accès au rucher. N'oublier à aucun moment qu'en transportant des ruches habitées, l'on endosse une certaine responsabilité vis-à-vis des tiers.

C'en est terminé pour les conseils de juin. Encore un mot ou plutôt une mise au point : nous avons appris que certains collègues, fervents de la ruche suisse, trouvent que nous faisons la part trop belle aux Dadant et négligeons leur système. Qu'ils se rassurent. Nous n'avons pas l'intention de faire de l'ostracisme. Chaque

système a ses bons et ses mauvais côtés et en fin de compte c'est la qualité de la reine qui décide.

Et voilà. Pour terminer, il nous reste à vous souhaiter, chers débutants, chers collègues moins jeunes ou plus jeunes du tout, à tous donc, plein succès, bonne récolte et satisfaction pour cette campagne 1967.

Marchissy, le 18 mai 1967.

Ed. Bassin.

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

ABEILLE SANS ABDOMEN, INVENTION DE LA NATURE

Plus on étudie le monde animal, plus à certains égards il nous reste impénétrable car c'est un monde où tout diffère du nôtre par ses structures, ses sensibilités, ses pouvoirs et ses mœurs. Parmi ses nombreux « secrets » il en est un qui passionne l'homme, c'est la **régénération** c'est-à-dire le pouvoir que possèdent certains animaux de reconstituer une partie détruite de leur organisme.

La planaire, ver marin plat, coupée de toutes les façons possibles reconstitue les parties perdues de telle sorte que la forme définitive tend, au plus vite, vers celle de l'animal normal. Chacun sait que si l'on tient un lézard par la queue celle-ci vous restera entre les doigts. Après un certain temps, le lézard régénérera la partie manquante et cela aussi souvent qu'il le faut. Chez la salamandre, non seulement la queue peut repousser mais également les pattes qui auraient été dévorées par un poisson, voire même les yeux qu'un oiseau aurait becqueté !

Vous comprendrez aisément tout le parti que l'homme pourrait tirer de la connaissance du processus de la régénération chez les animaux. Des équipes de savants se sont mises au travail et les résultats obtenus permettent déjà d'entrevoir le jour, encore lointain certes, où il sera possible de provoquer chez l'homme, par un traitement médical, la régénération de telle ou telle partie détruite ou usée de son corps et par là même réaliser une de ses ambitions : prolonger la durée de vie.